



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} OCTOBRE 2018.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur les comptes-rendus de la séance ordinaire du 3 septembre et de la séance extraordinaire du 12 septembre 2018.

Aucune remarque n'ayant été faite, les comptes-rendus sont approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Conférence des Maires (11/09) – proposition d'adhésion au GIP RECIA pour répondre aux obligations concernant la RGPD – projet de tutorat avec l'Université de Tours – actualisation des statuts de la CCTOVAL – école de musique intercommunale – débat sur les nouvelles compétences.
 - * Commission Développement Rural et Energies concernant les Certificats d'Economies d'Energies (13/09) – point sur l'appel à projets 1 – validation des projets suite à l'appel à projets 2 auprès des communes.
 - * Groupe de Travail élu « Ecoles de Musique » (20/09) – retour sur les réunions effectuées entre les directeurs des écoles de musique et premières pistes de réflexion sur une structuration à l'échelle du territoire CCTOVAL.
 - * Comité Direction Tourisme (20/09) – actualisation taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019 – mise en place tarifs communes de la CCTOVAL et hors territoire pour insertion encart sur flyers.
 - * STEP de Restigné – compte-rendu de la visite du 20 septembre entre élus et riverains ; l'inauguration aura lieu au cours du 2^{ème} trimestre 2019.
 - * SATESE 37 (24/09) – en attente du compte-rendu.
- ☞ Est informé que les travaux d'assainissement collectif au Port Neuf sont terminés (3 maisons concernées par le raccordement au réseau – signature de conventions de servitudes de passage de canalisations en terrain privé).
 - * Commission Environnement (24/09) – le compte-rendu sera demandé à la CCTOVAL.
 - * Conseil Communautaire (25/09) – exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2019 pour 2 sociétés à Ambillou et 3 sociétés à Langeais - modification du zonage de la



commune de Langeais – recrutement d’animateurs pour les accueils de loisirs et des garderies périscolaires 2018/2019 – convention de déploiement du réseau très haut débit sur le territoire de la CCTOVAL – dossier aide immobilier entreprise (attribution d’une subvention à la SARL AGRI VITI FAIGNANT pour le transfert de son établissement secondaire situé à Saint-Nicolas-de-Bourgueil sur un autre terrain) – 3 prêts d’honneur initiative Touraine en Chinonais – 3 projets de vente de terrain au Parc d’Activités de Benais-Restigné – modification des statuts de la CCTOVAL – rapport d’activité 2017 – rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics d’élimination des déchets ménagers – groupement de commandes pour la numérotation des voies avant l’acheminement de la fibre optique – projet de construction d’une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur la commune de Savigné-Sur-Lathan – lancement de l’étude d’évaluation de l’Opération Programmée de l’Amélioration de l’Habitat et du Programme d’Intérêt Général – adoption du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l’eau potable et de l’assainissement collectif – réforme de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019.

- ☞ Adopte les termes de la convention bipartite entre la commune et la CCTOVAL concernant les modalités de remboursement des frais de fonctionnement du service urbanisme du Syndicat Mixte Pays Loire Nature Touraine (participation de 5 191 € en 2018 pour la commune).

BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Réceptionne les travaux de peinture réalisés par l’Entr’aide Ouvrière pour un montant de 6 555 €.
- ☞ Accepte le devis de Manutan Collectivités d’un montant de 8 139 € TTC pour le remplacement du mobilier au secrétariat de mairie (installation prévue début novembre).
- ☞ Entend le compte-rendu de l’entrevue avec M. BONARD concernant un projet de travaux d’isolation de la salle Pierre Desproges au titre de l’économie d’énergie, sollicite une étude auprès de différents cabinets et une aide auprès de l’ADAC sur la faisabilité de ce projet.
- ☞ Approuve les termes du contrat d’assurance à souscrire auprès de GROUPAMA pour l’ensemble des bâtiments communaux suite à l’implantation d’un chalet au camping municipal (augmentation de la cotisation annuelle fixée à 39.39 € TTC).
- ☞ Adopte les termes du contrat proposé par le Bureau VERITAS pour un montant global de 1 833 € HT pour la vérification périodique des équipements techniques (stade – écoles Germaine Héroux et Fernand Obligé – Le P’tit Jardin), des installations électriques de tous les bâtiments communaux et de la climatisation de la Salle Pierre Desproges.
- ☞ Décide d’acter sa participation au sport féminin sur le Bourgueillois en achetant 2 buts de football supplémentaire pour le stade.



- ☞ Est informé que la livraison du monte-personnes aura lieu à la salle de musique le 19 novembre ; le planning des travaux sera communiqué prochainement par l'agence ORIGAMI, maître d'œuvre.
- ☞ Entend le compte-rendu avec le maire de Chouzé-sur-Loire concernant les travaux de l'agence postale de Port-Boulet qui ouvrira ses portes au public le 1^{er} avril 2019 ; une nouvelle convention pour participation aux frais de fonctionnement devra être signée entre les deux communes.
- ☞ Décide de retirer la délibération en date du 8 janvier 2018 pour la concession située dans le carré 6 – emplacement n°48 dans le cadre de la procédure de reprise des sépultures en état d'abandon ; cet emplacement demeurera en lieu et place dans le cimetière communal.
- ☞ Est informé du report de la réception des travaux de relevage (25 tombes) réalisés par l'entreprise CCE France.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Est informé du projet de modification horaire de l'école Fernand Obligy afin de permettre aux familles de récupérer leurs enfants scolarisés dans les deux écoles ; les horaires seront soumis à l'Inspection Académique par la directrice de l'école puis validés par le Conseil d'Ecole avant application.
- ☞ Adopte le nouveau règlement de la cantine scolaire portant sur la discipline ; le nombre d'avertissements est réduit à un au lieu de trois avant l'exclusion temporaire d'un élève n'ayant pas adopté un comportement compatible avec le bon déroulement du service de la cantine.
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par le Maire de Saint-Nicolas de Bourgueil concernant une demande de mise à disposition de la salle de musique André Omasson pour les cours de batterie/percussions le mardi soir à 18h45 et le mercredi à 10h30, 12h et 13h et pour les répétitions du petit orchestre le mercredi de 18h à 19h.
- ☞ Est informé que les bennes de collecte des papiers seront mises en place, comme l'an passé, sur le parking de l'école Germaine Héroux, du 22 novembre 2018 au 6 décembre 2018.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Demande à tous les administrés d'entretenir leur végétation arbustive en bordure des voies publiques afin de permettre une bonne visibilité des usagers.
- ☞ Sollicite un devis pour l'abattage de quelques arbres autour de l'étang des Gravets.
- ☞ Adopte les termes de l'avenant à la convention d'instruction des actes d'urbanisme signée avec le Syndicat Mixte du Pays Loire Nature Touraine, applicable à compter du 1^{er} octobre 2018.



- ☞ Est chargé de recenser, avant le 15 octobre, tous les bâtiments dits remarquables (granges, séchoirs à tabac...) situés sur la commune et susceptibles de bénéficier d'un changement de destination dans le cadre de la révision du PPRI

PERSONNEL :

- ☞ Entend le compte-rendu des deux premières réunions du groupe de travail concernant l'élaboration du plan de formation.
- ☞ Rappelle à la population que le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 ; 4 agents recenseurs seront recrutés pour cette occasion ; chacun des administrés pourra se faire recenser sur le site internet prévu à cet effet.
- ☞ Est informé de l'avancement de l'élaboration du Document Unique (visite des bâtiments avec le Centre de Gestion – évaluation des risques professionnels avec les différents services en cours).

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Est informé que les travaux de voirie réalisés par l'entreprise DURAND débuteront à partir du 15 octobre (dépense de 65 150.88 € TTC), que les travaux de fossés (2 280 € TTC) commenceront prochainement ; la date de la réception des travaux de marquage au sol sera fixée prochainement (2 689 € TTC).
- ☞ Sollicite auprès des services du Conseil Départemental l'implantation de panneaux signalant le passage d'animaux dangereux sur la RD 952 après la Chaumière vers Coteaux Sur Loire.

FINANCES :

- ☞ Suite à l'achat de deux buts supplémentaires pour le stade municipal, décide de créer une nouvelle opération et de procéder au virement de crédits suivants :
 - Diminution des crédits : opération n°310 (COURT DE TENNIS) **- 2 100 €**
 - Augmentation des crédits : opération n°313 (STADE MUNICIPAL) **+ 2 100 €**

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend le compte-rendu des 10 ans de partenariat entre le CNPE de Chinon et le SDIS

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de préparation de la Saint-Martin qui aura lieu le vendredi 9 novembre sur les quais.



- ☞ Invite la population à assister à la cérémonie du 11 novembre (remise en état de la stèle représentant un poilu au cimetière – exposition à la Salle Pierre Desproges) et à la soirée dansante du Comité de Jumelage le samedi 24 novembre.
- ☞ Rappelle à la population que la Saint-Vincent aura lieu le 19 janvier 2019 (cérémonie à La Chapelle Sur Loire – repas à Chouzé Sur Loire).
- ☞ Est informé que le Brass Band du Bourgueillois aura lieu le samedi 22 juin 2019 (patinoire de Bourgueil) et le dimanche 23 juin à La Chapelle Sur Loire.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} JAMMET Danielle informe les membres du Conseil Municipal que les élèves de l'école de La Chapelle fréquenteront la bibliothèque deux lundis par mois.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 5 Novembre 2018 à 20h, salle de la Mairie.**